

Exolon® multi UV

Conseils de pose pour les plaques alvéolaires.

Brillamment.

Encore plus de possibilités.

Les plaques en polycarbonate Exolon® multi UV vous aident à réaliser vous-même petits et grands rêves pour votre maison. Vous pouvez ainsi construire un toit par exemple sur votre abri de jardin, votre terrasse et votre piscine ... Ou vous aménager une véranda, une serre ou un abri.

Une garantie de 10 ans

Peu importe l'endroit où vous utilisez Exolon® multi UV: ces plaques ont une longue durée de vie. Chaque plaque Exolon® multi UV est traitée avec un anti UV coextrudé de haute qualité. Nous vous donnons 10 ans de garantie sur cette protection ultra efficace contre les intempéries.

Un montage facile

Cette brochure vous explique de manière simple les étapes à suivre pour la pose. Ce mode d'emploi illustre l'exemple d'un toit. Pour poser les plaques, vous n'aurez besoin que d'un système de profil traditionnel. Les profils montrés dans le mode d'emploi représentent un exemple des systèmes proposés sur le marché.

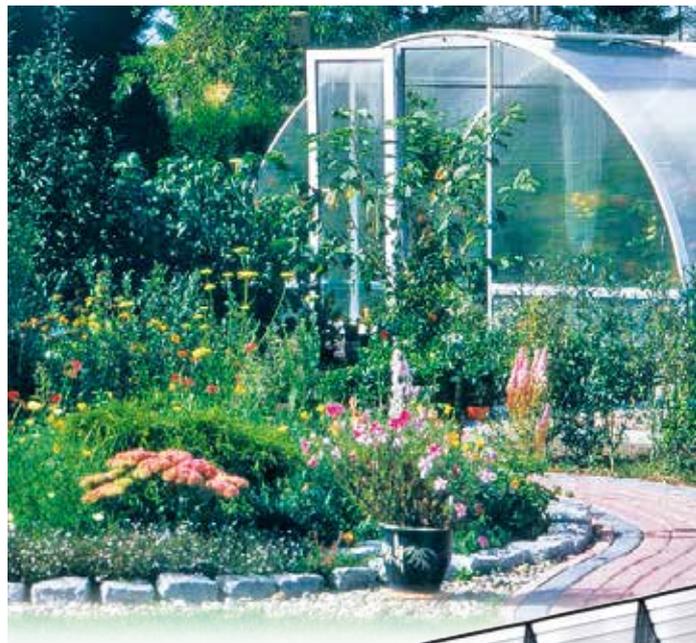
Attention!

Lors de l'utilisation de Exolon® multi UV conformez-vous

- aux règlements de construction locaux en vigueur
- à la garantie de qualité selon la législation correspondante
- aux divers règlements techniques en vigueur

Exolon Group – un fabricant expérimenté

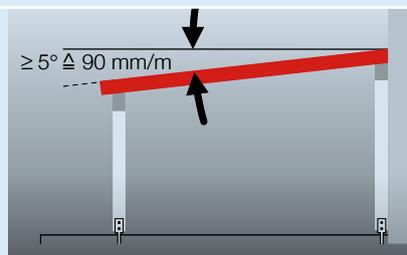
Les plaques innovantes Exolon® multi UV sont conçues et fabriquées par la société Exolon Group. Elle bénéficie d'une expérience de plusieurs décennies dans la construction et la vente de plaques synthétiques en polycarbonate et en polyester.



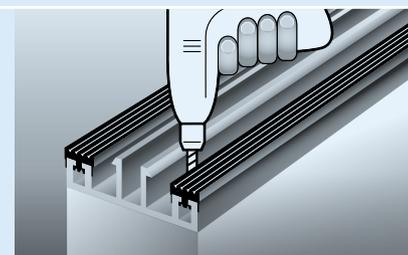
La préparation. Exemple de pose d'un toit.



1 | Les plaques doivent si possible être stockées à plat et en intérieur. En cas de stockage en extérieur, recouvrez les plaques Exolon® multi UV d'un film plastique blanc en polyéthylène (PE). Choisissez une ossature porteuse sans torsion. L'idéal est de choisir des poutres collées en lamellé ou des ossatures porteuses métalliques avec des chevrons longitudinaux.

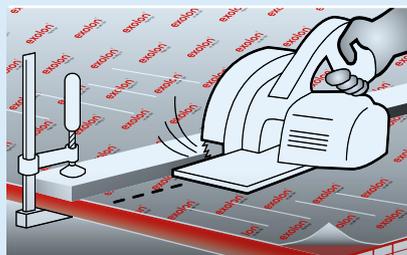


2 | Nous vous recommandons une inclinaison de toiture de 5° min. (Δ 90 mm/m). L'eau de pluie s'écoule mieux, les contacts restent étanches et un nettoyage naturel à l'eau de pluie est garanti.

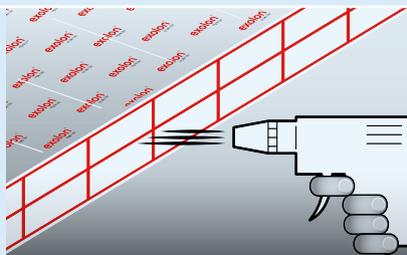


3 | Placez le profil inférieur sur le chevron. Aux bords latéraux du toit, un profil d'embout forme l'extrémité.

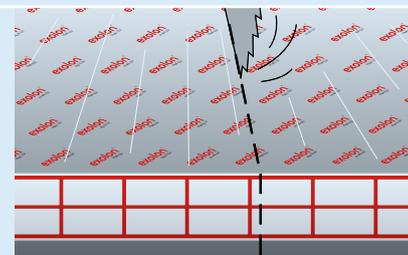
Mise en œuvre optimale.



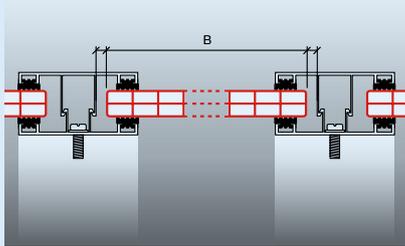
6 | Le repérage a lieu avec un crayon sur le film plastique de protection qui doit rester sur la plaque tout au long du travail, même après le montage. Pour couper, utilisez des scies circulaires usuelles avec une lame de scie polygonale non avoyée et des tranchants en métal dur. Travaillez toujours avec une butée.



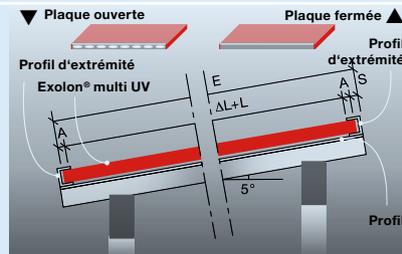
7 | Otez la sciure ayant pénétré dans la plaque avec de l'air comprimé ou un aspirateur.



8 | Si les plaques Exolon® multi UV sont réduites dans leur largeur, veuillez scier le plus près possible de l'alvéole suivante afin de garantir une prise en feuillure optimale dans le profil.

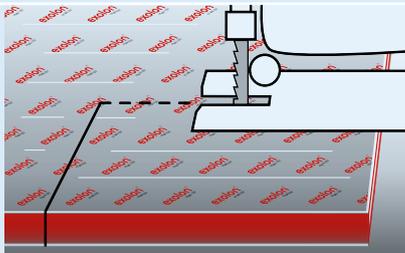


4 | La largeur intérieure ou la largeur de plaque (B) Exolon® multi UV résulte de l'écart entre les chevrons, des mesures du profil choisi et de la tolérance de dilatation nécessaire (3 mm/m pour le polycarbonate).

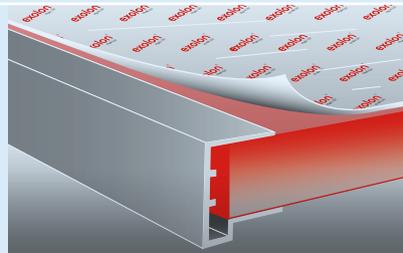


5 | Le calcul de la longueur exacte des plaques Exolon® multi UV à commander (L) est facile et sûr quand les critères suivants sont pris en compte:

- E = La cote de montage intérieur la plus grande en mm entre la butée inférieure et la limite supérieure.
- A = Mesure en mm, à laquelle le profil d'extrémité inférieur utilisé est appliqué, si également en haut: additionner à A.
- ΔL = Tolérance de longueur conformément au programme de livraison.
- S = Tolérance dilatation (3 mm/m pour le Exolon® multi UV).



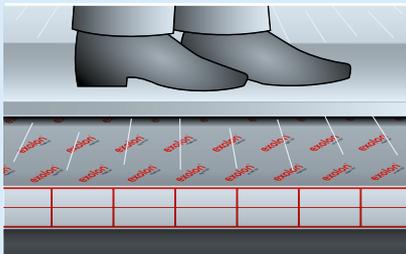
9 | Une coupe d'angle est souvent nécessaire (par ex. pour des conduits, aérations etc.). Utilisez une scie sauteuse sans mouvement pendulaire. Pour percer, vous pouvez utiliser un foret à queue (angle du sommet ϕ 110°-130°), un alésoir conique ou un foret étagé.



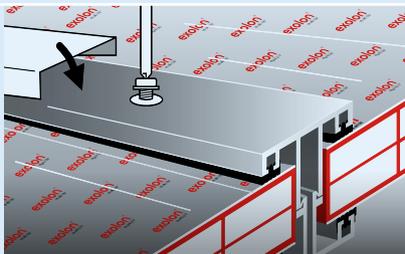
10 | Il existe une règle simple mais très importante pour fermer le bout des plaques, afin de réduire au minimum la formation de condensation: en haut le plus étanche possible (par ex. en collant le bord avec un ruban d'aluminium et placer un profil d'extrémité en aluminium éventuellement avec joint) et en bas égale-

ment le plus étanche possible (par ex. en collant un ruban anti poussière micro perforé et en plaçant un profil d'extrémité en aluminium). Il est à noter que l'eau qui pénètre éventuellement de l'extérieur peut s'écouler dans le profil d'extrémité (pas de formation de réservoirs).

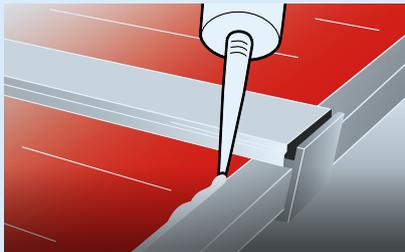
Montage sécurisé.



11 | Posez les plaques Exolon® multi UV sur les chevrons. Important! Veillez à toujours placer le côté UV à l'extérieur ou en haut. Vous trouvez le marquage sur le film plastique de protection et une inscription au laser sur un bord. Évitez de marcher sur les plaques. Si nécessaire, placer un madrier en travers des plaques.



12 | Les profils supérieurs sont maintenant fixés avec une rondelle d'étanchéité au moyen des vis recommandées. Avant cela, repousser le film plastique protecteur. Selon le système de pose, un profil de recouvrement y sera emboîté.



13 | Pour finir, ôtez le film plastique protecteur des plaques Exolon® multi UV, celui-ci ne devant pas être exposé aux intempéries plus de 24 heures ...

14 | ... colmatez la partie supérieure du profil d'extrémité avec du silicone compatible avec le Exolon®, lissez le tout afin que l'eau ne puisse pas pénétrer.

Remarque importante.

Pour connaître l'écart maximum possible entre les supports pour une charge donnée, veuillez consulter les fiches techniques des produits Exolon®.

En présence de conditions météorologiques défavorables, la condensation peut se former dans les alvéoles. Ceci relève d'un processus physique qui le plus souvent n'apparaît que temporairement. Il ne nuit ni à la fonction ni à la durée de vie de nos produits et n'influe pas sur nos déclarations de garantie.



Champ
du revendeur:

exolon
GROUP

Exolon Group S.p.A
Strada Di Vagno 15/A –
05035 Nera Montoro (TR)
Italie

sales@exolongroup.com
www.exolongroup.com

Nous n'avons aucun moyen de contrôle ni influence sur la façon dont nos produits, notre assistance technique ou nos informations (verbales, écrites ou sous forme de rapports de fabrication), y compris les propositions de formulation ou recommandations, sont utilisés et/ou exploités. C'est la raison pour laquelle il est impératif que vous contrôliez préalablement les produits, l'assistance technique, les informations ainsi que les formulations et recommandations qui vous ont été fournis afin de vérifier leur conformité à l'utilisation et aux applications auxquelles vous les destinez. Ce contrôle doit être spécifique à l'application envisagée et doit au moins comprendre un contrôle technique et un contrôle de conformité aux normes requises en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Un tel contrôle n'a pas nécessairement été effectué par Exolon Group. Sauf accord contraire par écrit, la vente de tous nos produits est régie exclusivement par nos Conditions générales de vente, disponibles sur simple demande. Toutes les informations et l'assistance technique dans son ensemble ne font l'objet d'aucune garantie (sous réserve de modifications sans préavis). Il est expressément convenu que vous assumez l'entière responsabilité (responsabilité pour faute, responsabilité contractuelle et autre) de l'utilisation de nos produits, de notre assistance technique et de nos informations et que vous nous exonérez, par conséquent, de toute responsabilité à cet égard. Toute autre déclaration ou recommandation non spécifiée dans ce document sera réputée nulle et non avenue et n'engage en aucune manière notre responsabilité. Aucune des déclarations faites dans ce document ne saurait être interprétée comme une incitation, lors de l'utilisation d'un produit, à violer une quelconque revendication de brevet relatif à un matériau ou à son utilisation. Aucune licence implicite ou réelle ne saurait être concédée en vertu d'une quelconque revendication de brevet. Exolon® est une marque déposée détenue et autorisée par Exolon Group. Edition: 2021 · Order-No.: MF0317 f · Printed in Germany